

[Rappel] Jusqu'au 30 septembre 2018, participez au concours Talents des Cités 2018 !

Publication : 19 septembre 2018

Talents des c!tés

Chaque année, le concours **Talents des Cités** récompense une quarantaine de créateurs d'entreprise dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

Dans un contexte où la situation et l'image des cités ne s'améliore pas de façon spectaculaire, Talents des Cités est une opération positive et concrète organisée par les plus hautes institutions de l'Etat et soutenue par les grandes entreprises françaises.

Objectifs du concours :

- Valoriser les entrepreneurs des quartiers.
- Favoriser la cohésion sociale, la citoyenneté par l'insertion professionnelle et la création d'emplois.
- Donner l'opportunité, à tous ceux qui souhaitent créer ou développer un projet, d'accéder à l'ensemble des soutiens à la création d'entreprise.
- Créer et pérenniser des activités et des emplois dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.
- Modifier l'image des quartiers en valorisant tous ceux qui ont du talent.

Informations et inscription sur : www.talentsdescites.com

Inscription en ligne jusqu'au 30 septembre 2018



[Téléchargez le communiqué de presse](#) (PDF - 628 Ko)

[Téléchargez le flyer du concours](#) (PDF - 264 Ko)

Créé à l'initiative du ministère de la Ville en 2002, le concours Talents des Cités est organisé par BGE avec le soutien du CGET, de la Caisse des dépôts, de l'Agence France Entrepreneur ainsi que d'Epareca, de France Télévisions et de Radio France. Depuis son lancement, ce concours national a récompensé près de 600 entrepreneurs qui ont créé plus de 2 600 emplois dans ces quartiers.